

INTRODUCTION

Les détecteurs de fumée sont des dispositifs permettant de fournir un avertissement précoce dans l'éventualité d'un incendie, à un coût raisonnable. Cependant, les détecteurs de fumée ont un certain nombre de limites au niveau des capacités de détection. Il existe deux types de détecteurs de fumée :

- Le détecteur de fumée ionique
- Le détecteur de fumée photoélectrique

Les détecteurs à ionisation offrent une large gamme de capacités de détection, mais ils détectent mieux les incendies qui prennent feu rapidement que ceux ayant une tendance à combustion lente. Les détecteurs photoélectriques détectent mieux les incendies à combustion lente que ceux prenant feu rapidement. Les incendies domestiques se développent de diverses manières et sont souvent imprévisibles. Aucun des deux types de détecteurs (photoélectrique ou à ionisation) n'est meilleur en toutes circonstances, et il est possible qu'un détecteur donné n'avertisse pas à chaque fois d'un incendie. Ainsi pour une protection optimale, il est conseillé d'installer au moins un détecteur photoélectrique et un détecteur à ionisation.

- Un détecteur à pile doit être muni d'une pile adéquat, en bon état de marche et correctement installée.
- Les détecteurs de fumée à alimentation secteur (230Vac) ne fonctionnent pas si l'alimentation est coupée, par exemple en cas d'incendie électrique ou de fusible ouvert.
- Les détecteurs de fumée doivent être testés régulièrement de sorte à vérifier que les piles et les circuits d'alarme sont opérationnels.
- Les détecteurs de fumée ne peuvent pas se déclencher si de la fumée ne les atteint pas. Les détecteurs de fumée sont donc susceptibles de ne pas détecter les incendies déclenchés dans une cheminée, sur les murs, sur les toits, de l'autre côté d'une porte fermée ou à un autre étage.
- Si le détecteur de fumée est situé hors de la chambre ou à un autre étage, il est possible que l'alarme du détecteur ne réveille pas une personne profondément endormie.
- La consommation d'alcool ou de drogue est aussi susceptible de compromettre la capacité d'une personne à entendre l'alarme. Pour une protection maximum, un détecteur de fumée doit être installé dans chaque zone où des personnes dorment, à chaque étage d'un logement.
- Bien que les détecteurs de fumée puissent aider à sauver des vies en avertissant d'un incendie suffisamment tôt, ils ne remplacent en aucun cas une assurance. Les propriétaires et les locataires doivent souscrire aux assurances appropriées pour protéger leur vie et leur foyer.

Important : Lire toutes les recommandations avant installation et conserver ce manuel d'instruction près de l'alarme comme référence à l'avenir.

SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
| 1- Emplacements recommandés pour les détecteurs de fumée | 5- Alarmes intempêtes |
| 2- Emplacements à éviter | 6- Entretien et Maintenance |
| 3- Installation et pose | 7- Développement et mise au point d'un plan d'évacuation |
| 4- Fonctionnement et Test | 8- Services et garantie |

1- EMPLACEMENTS RECOMMANDÉS POUR LES DÉTECTEURS DE FUMÉE

- Placer le détecteur à proximité immédiate des chambres à coucher. Essayer de sécuriser le chemin de sortie des chambres à coucher du fait que ces pièces sont habituellement les plus éloignées des sorties. S'il existe plus d'un seul espace pour dormir, placer d'autres détecteurs de fumée dans chaque espace.
- Installer des détecteurs de fumée supplémentaires pour protéger les escaliers, car ceux-ci fonctionnent comme des cheminées pour l'extension des fumées et du feu.
- Placer au moins un détecteur de fumée à chaque étage.
- Placer un détecteur de fumée dans chaque chambre où dort un fumeur ou là où se trouvent des appareils électriques (par exemple des chauffages ou des humidificateurs portables)
- Placer un détecteur de fumée dans chaque chambre où quelqu'un dort la porte fermée. Une porte fermée est susceptible d'empêcher une alarme de réveiller la personne.
- La fumée, la chaleur et les résidus de combustion s'échappent vers le haut, vers les plafonds des pièces et s'étendent horizontalement. Installer les détecteurs de fumée au plafond au centre de la pièce, car c'est le point central de la pièce. Une fixation au plafond est préférable dans les constructions résidentielles normales.
- Lorsque le détecteur de fumée est fixé au plafond, le positionner à 50 cm du mur latéral et de tout coin intérieur (Voir figure 1).

- Lorsque le détecteur de fumée est fixé au mur, utiliser un mur intérieur avec le bord supérieur du détecteur à 50 cm sous le plafond, et à au moins 50 cm de tout coin intérieur (Voir figure 1).
- Pour les pièces qui font plus de 9 m de long (chambre, d'un couloir ou d'une grand pièce), placer les détecteurs de fumée aux deux extrémités.
- Dans les pièces en sous pente, le détecteur de fumée devra être installé à 90 cm maximum du point le plus haut (Voir figure 2)
- Pour une installation dans un mobil-home ou une caravane, il peut y avoir des barrières thermiques susceptibles d'empêcher la fumée d'atteindre le détecteur de fumée si celui-ci est installé au plafond. Si vous n'êtes pas certain de l'isolation de votre mobil-home ou de votre caravane, dans ce cas il est fortement recommandé d'installer le détecteur de fumée sur une paroi intérieure avec le bord supérieur du détecteur à 50 cm sous le plafond (Voir figure 1).

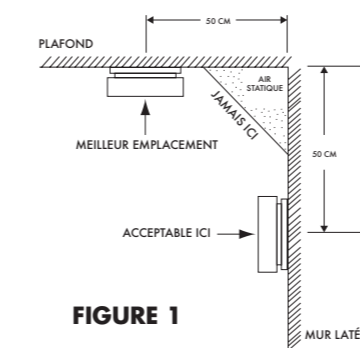


FIGURE 1

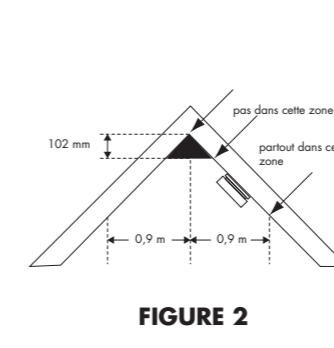
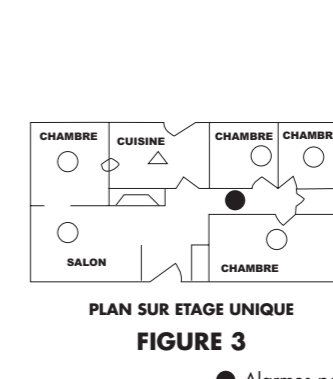
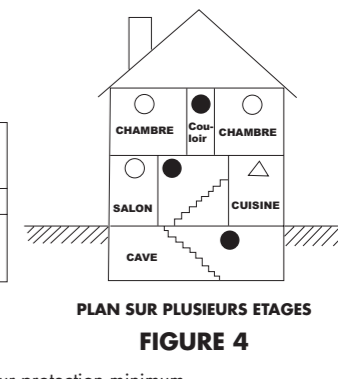


FIGURE 2



PLAN SUR ETAGE UNIQUE

FIGURE 3



PLAN SUR PLUSIEURS ETAGES

FIGURE 4

- Alarmes pour protection minimum
- Alarmes pour protection supplémentaire
- △ Alarmes avec contrôle silencieux

2- EMPLACEMENTS À ÉVITER

- En général les détecteurs de fumée ne doivent pas être installés :
- Dans le garage, des résidus de combustion sont présents lors du démarrage de la voiture ce qui pourrait activer involontairement l'alarme du détecteur de fumée.
- Dans la cuisine, la fumée de cuisine pourrait activer involontairement l'alarme du détecteur de fumée.
- Devant des installations de chauffage, devant des registres de retour utilisés pour la climatisation par ventilation forcée, devant un ventilateur de plafond et autres zones à forte circulation d'air.
- Dans un lieu où la température est susceptible de tomber en dessous de 4°C ou de dépasser 45°C.
- Dans des zones très humides ou dans une salle de bain comportant une baignoire ou une douche. La vapeur et l'humidité peuvent provoquer des alarmes intempêtes.
- Dans des zones poussiéreuses. Les particules de poussière peuvent provoquer des alarmes intempêtes ou bien empêcher le détecteur de fumée de se déclencher.
- Près de lumières fluorescentes. Le « Bruit » électronique est susceptible de provoquer des alarmes intempêtes.

3- INSTALLATION ET POSE

- Le détecteur de fumée est conçu pour être fixé au mur ou au plafond.
- Désolidariser le détecteur de fumée de son support de fixation en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (Voir figure 5).
- Placer le support de fixation sur le mur ou le plafond à l'emplacement prédéfini puis à l'aide d'un crayon, marquer l'emplacement des 2 trous de fixation.
- Percer ces 2 trous à l'aide d'une perceuse, puis fixer le support de fixation avec les chevilles et vis fournies (Voir figure 6).
- Connecter la pile et la positionner dans son emplacement sur le détecteur de fumée puis visser celui-ci sur le support de fixation. Si la pile est mal installée, il sera impossible de fixer le détecteur au support (Voir figure 7).
- Un fois l'installation terminée, Vérifier la solidité de l'installation et effectuer un TEST de fonctionnement (Voir section suivante)

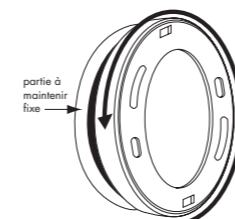


FIGURE 5

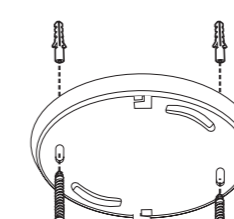


FIGURE 6

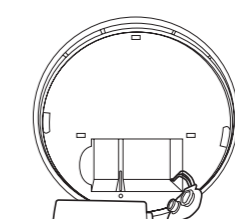


FIGURE 7

4- FONCTIONNEMENT ET TEST

Le détecteur de fumée ne fonctionnera pas sans qu'une pile soit installée.

Fonctionnement

Le détecteur de fumée est opérationnel dès que la pile appropriée est installée dans son emplacement. Lorsque des produits de combustion sont détectés dans l'air, l'alarme se déclenche en émettant un son très fort de 85 dB jusqu'à ce que l'air soit purifié.

Contrôle automatique de la charge de la pile

Le détecteur de fumée est équipé d'un circuit de contrôle de charge. Lorsque la tension de la pile est faible, le détecteur émet un bip et fait flasher le témoin lumineux rouge 1 fois toutes les 45 secondes.

Dans ce cas il est nécessaire de remplacer la pile (Voir chapitre Maintenance)

Lorsque ce signal de défaut de pile se déclenche pour la première fois, la capacité de la pile reste suffisante pour émettre un signal d'alarme pendant 4 minutes en cas d'incendie, ou pour émettre le signal de défaut de pile pendant au moins 30 jours en absence d'incendie.

Il est conseillé de changer la pile lorsque le signal de défaut de pile commence à se faire entendre.

Test

Pour tester le détecteur de fumée, appuyer sur le bouton situé sur le couvercle du détecteur en le maintenant appuyé pendant 5 secondes. Le voyant rouge clignote dès le début de l'appui et l'alarme se déclenche si le circuit électronique, la sirène et la pile fonctionnent. Si l'alarme ne se déclenche pas, c'est que la pile ou un autre composant sont défectueux.

LE DETECTEUR DE FUMEE DOIT ÊTRE TESTÉ UNE FOIS PAR SEMAINE POUR GARANTIR UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL.

Un son d'alarme aléatoire ou faible en provenance du détecteur peut indiquer une défaillance du produit. Dans ce cas, ne plus l'utiliser.

5- ALARMES INTEMPESTIVES

Les détecteurs de fumée sont conçus pour minimiser les alarmes intempestives. La fumée des cigarettes ne devrait, en principe, pas déclencher l'alarme du détecteur, à moins qu'elle soit directement dirigée vers celui-ci. Les particules de combustion de la cuisine sont susceptibles de déclencher l'alarme si le détecteur est situé à proximité de la cuisine. De grandes quantités de particules de combustion sont générées par de grosses allumettes et par des grillades. Le fait d'utiliser le ventilateur ou une hotte aspirante (sans recirculation) qui ventile vers l'extérieur permettra aussi d'éliminer ces produits combustibles de la cuisine.

A chaque fois que l'alarme du détecteur se déclenche, il faut toujours croire à un incendie.

Si l'alarme est déclenchée, vérifier qu'il y a un incendie. S'il y en a un, sortir et appeler les pompiers. S'il n'y a aucun incendie, vérifier que l'une des causes indiquées précédemment n'est pas à l'origine de cette alarme.

6- ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Entretien

Pour nettoyer le détecteur de fumée, le retirer de son support de fixation en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le nettoyer avec le tuyau de l'aspirateur en aspirant par les ouvertures situées sur le périmètre du détecteur.

L'extérieur du détecteur de fumée peut être essuyé avec un chiffon légèrement humidifié.

Une fois l'entretien terminé, réinstaller le détecteur sur son support et effectuer un TEST au moyen du bouton situé sur le couvercle du détecteur.

Remplacement de la pile

A l'origine le détecteur est alimenté par une pile 9Vdc de type Alcaline GOLD PEAK 16O4S 6F22 (fournie).

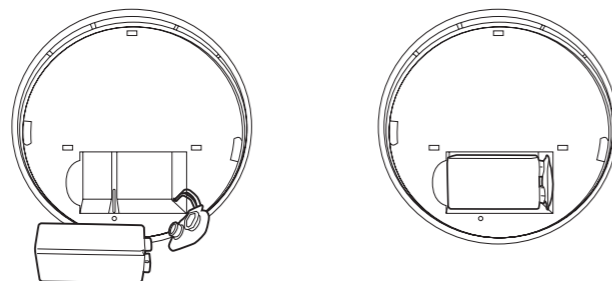
Dans des conditions normale d'utilisation (1 test toutes les semaines), une pile neuve devrait durer environ 1an.

Pour remplacer la pile, retirer le détecteur de son support de fixation en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Retirer la pile usagée puis la remplacer par une pile neuve et refixer le détecteur sur son support en le faisant tourner dans le sens des aiguilles d'une montre. Afin de s'assurer du bon fonctionnement du détecteur de fumée après le remplacement de la pile, il est recommandé d'effectuer un TEST au moyen du bouton situé sur le couvercle du détecteur.

AVERTISSEMENT !

Utiliser uniquement les piles 9Volts suivantes. L'utilisation de piles différentes pourrait avoir un effet néfaste sur le bon fonctionnement du détecteur de fumée.

- Pile de type Carbone Zinc: EVEREADY 216 ou 1222, GOLD PEAK 16O4P ou 16O4S
- Pile de type Alcaline: EVEREADY 522, DURACELL MN16O4 ou MX16O4, GOLD PEAK 16O4A
- Pile de type Lithium: ULTRALIFE U9VL



Précisions relatives à la protection de l'environnement

Le consommateur est tenu par la loi de recycler toutes les piles et tous les accus usagés. Il est interdit de les jeter dans une poubelle ordinaire!



Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants Cd= cadmium, Hg= mercure, Pb= plomb. Il est possible de restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (Centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer.



Ne pas laisser les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants. Les conserver dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a un risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consulter immédiatement un médecin ou se rendre à l'hôpital!

Faire attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a un risque d'explosion!



Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils contiennent peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.

7- DÉVELOPPEMENT ET MISE AU POINT D'UN PLAN D'ÉVACUATION

Plan d'évacuation :

- Réaliser un plan indiquant toutes les portes et fenêtres et au moins 2 voies de sorties pour l'évacuation de chaque pièce. Pour les fenêtres du ou des étages, il est possible de prévoir une corde ou une échelle.
- Déterminer le point de rassemblement à l'extérieur de l'habitation en cas d'incendie.
- Réunir la famille pour discuter du plan d'évacuation en indiquant à tout le monde la procédure à suivre en cas d'incendie.
- Familiariser tout le monde avec le son de l'alarme des détecteurs de fumée et les habituer à sortir de l'habitation en cas d'alarme.
- Marquer les chambres d'enfant avec des autocollants rouges placés sur le coin supérieur gauche des fenêtres afin de faciliter l'identification par les services de secours. Les autocollants doivent être visibles de l'extérieur. Ces autocollants sont disponibles auprès des pompiers.
- Pratiquer un exercice d'évacuation au moins tous les 6 mois. Ceci permettra de tester le plan d'évacuation avant un cas d'urgence, et de le maîtriser au moment venu. En cas d'incendie, il est possible que vous ne puissiez pas atteindre les enfants, il est donc important qu'ils sachent quoi faire.

Que faire lorsque l'alarme retentit :

- Quitter immédiatement l'habitation en suivant le plan de fuite. Chaque seconde compte, donc, ne pas perdre de temps en s'habillant ou en emportant des objets de valeur.
- En sortant de la maison, n'ouvrir aucune porte intérieure sans en toucher préalablement la surface. Si elle est chaude ou si de la fumée passe par-dessous, ne surtout pas ouvrir cette porte ! Au lieu de ceci, utiliser la seconde sortie de secours. Si la surface de la porte est froide, appuyer l'épaule contre elle, ouvrir légèrement la porte et se tenir prêt à la refermer rapidement si de la chaleur ou de la fumée s'engouffre dans la pièce.
- Rester près du sol en présence de fumée. Respirer peu profondément à travers un tissu humide si possible.
- Une fois dehors, se rendre au point de regroupement et s'assurer que tout le monde s'y trouve.
- Appeler les pompiers depuis le téléphone d'un voisin ou d'un mobile (18 depuis un téléphone fixe, 112 depuis un mobile)
- Ne jamais retourner dans la maison sans avoir eu l'accord des pompiers

Un détecteur de fumée peut s'avérer inutile dans un certain nombre de situation. Par exemple :

- Fumer au lit
- Quand les enfants sont seuls à la maison
- En nettoyant avec des liquides inflammables (essence)
- Le détecteur de fumée n'empêche pas l'incendie. Lorsqu'il fonctionne, il permet d'avoir le temps de se sauver et d'alerter les services de secours.

8- SERVICES ET GARANTIE

Si, après lecture de ce manuel, le détecteur de fumée semble ne pas fonctionner ou semble être défectueux d'une manière ou d'une autre, ne pas tenter de le modifier soi-même. Le retourner au magasin où il a été acheté afin qu'il soit échangé par un autre.

Ce produit est garanti 2 ans à partir de la date d'achat.

Cette garantie ne s'applique pas aux détecteurs de fumée qui ont été endommagés, modifiés, ou qui ont fait l'objet d'une manipulation abusive après la date d'achat ou qui présentent un défaut de fonctionnement en raison d'un entretien.

Fabriqué par AVIDSEN
AVIDSEN SAS
Node Park Touraine
37310 TAUXIGNY

CE
1175 - CPD - 032
HS - 104
EN 14604 : 2005